

FILIERES: Voir Fiches.

FRAIS MEDICAUX: Remboursement des frais personnels: 164-166.

FRONT (TRAITEMENT AU FRONT): Voir Traitement.

GILMAN, capitaine: Déclaration relativement à l'association des vétérans tuberculeux: 160.

HOSPITALISATION: Droit à l'hospitalisation: 247, 248.—Après licenciement: 145, 147.

IMPERIAL (SYSTEME D'APPEL): Décisions définitives: 324 (Topp).

IMPERIAUX: Domiciliés en Canada avant la Guerre: 170-172.—Réservistes; Canadiens, officiers impériaux: 173.—Canadiens d'autres grades dans les armées impériales: 174.

INTERPRETATION: du mot "Rejeté": 141, 152.—De "Chroniquement malade": 196, 197.

INVESTIGATEURS: Leur nombre et leur sexe: 147.—Contrôle de leurs rapports: 151.

JURIDICTION: Auditeur général du Canada: 166-7, 180-4.—Commission de pension: 187.—Tribunaux de pension projetés: 217, 233-4, 251.

JUSTICE (MINISTERE DE LA): On n'a pas demandé son avis sur la juridiction respective de l'auditeur général du Canada et de la Commission de pension: 188.

LEAGUE (BRITISH EMPIRE SERVICE): 149, 244, 280, 281.

LEGION CANADIENNE: La Légion offre les services de trois conseillers juridiques pour discuter avec le sous-comité du comité parlementaire la question du fardeau de la preuve (LaFlèche): 36, 113.—La Légion veut qu'on lui fournisse les services d'un avisé pour la préparation de sa cause devant le Comité (LaFlèche): 38.—Recommandations de la Légion; pensions (Roper): 101.—Bureau fédéral d'appel (Roper): 102, 106.—Commission de pension (Roper): 106.—Cour de pension (Roper): 106.—Conseil de soldats (Roper): 106.

MALADIES VENERIENNES: Une affection vénérienne antérieure à la guerre mais aggravée par le service militaire n'implique pas mauvaise conduite (Barrow): 94.—La syphilis chez l'ancien combattant licencié (Kee): 95-6.

MARIAGE DES PENSIONNAIRES: En Angleterre: 202.—Pourcentage de pensionnaires canadiens qui sont mariés: 203.

McINTYRE, docteur: De la *Chest Clinic*, de Toronto: 156.

MECANISME ET FACILITES: Choses nécessaires pour la préparation et la présentation convenables des causes: 328, 329.—Toutes les fiches devraient être ouvertes, de même que le précis médical, pour toutes les causes à entendre: 385, 386, 387 (Bowler).—Centralisation à Ottawa du nouveau "mécanisme"; raisons à l'appui: 322 (Topp).—Sur l'expression de "mécanisme"; audiences complètes, entières et sympathiques pour les réclamants; elles font disparaître toute cause de mécontentement; appels; présence du réclamant; trois plans de proposés: 330 (LaFlèche).

MEDECINS EXAMINATEURS: Leur nombre en Canada: 242.

MEMOIRE SUR LES POUVOIRS: Opinion du général Ross, député: 217, 218, 234, 251.—De l'hon. M. Manion, député: 219.—De M. Murray Maclaren, député: 220.—De l'hon. sénateur Griesbach: 222.—De M. McPherson, député: 224.—De M. McLean, député de Melfort: 225.—De M. Speakman, député: 225-226.—De M. Thorson, député: 226, 228.—De M. George Black, député du Yukon: 229.—De M. C.-G. Power, député: 229-232, 233, 245, 257, 258.—Du colonel Thompson: 236, 244, 248-50, 258, 259.—De sir Eugène Fiset, député: 241, 245, 251, 258.

NATIONAL COUNCIL OF WOMEN: Est en faveur de modifier l'art. 32 de la Loi des pensions: 196.

NOUVELLE-ZELANDE: Statistiques sur la pension de vieillesse, citées en marge du projet de loi n° 19: 269.

OCTROIS DU GOUVERNEMENT: Au sanatorium de Calydor: 148, 156.

OGDEN, docteur: De la *Chest Clinic*, de Toronto: 156.